

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 92 (1956)

**Heft:** 5

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** S. P. R.: Comité central. — Commission pour le choix de lectures. — Vaud: Liste des membres S. P. V. décédés en 1955. — Liste des membres promus à l'honorariat. — Echallens. — Cercle lausannois des maîtresses enfantines. — A. V. M. G. — Genève: U. I. G. M.: Assurance scolaire et responsabilités du corps enseignant. — U. I. G. D.: Assemblée du 25 janvier. — Neuchâtel: Cartel syndical. — Anniversaire à Cernier. — Mise au concours. — S. N. T. M. et R. S. — Section de Neuchâtel. — Jura bernois: Une retraite à l'Ecole cantonale. — Communiqué: Echange et placement. — Bibliographie. — Variété.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** G. Chevallaz: Une expérience intéressante. — Moyens modernes et esprit nouveau. — J.-L. Cornaz: Plein-air. — Bibliographie. — Fiches de sciences naturelles. — J. P. Rochat: Composition - degré supérieur. — Comment vous y prenez-vous? J. E.: Orthographe au degré supérieur. — La poésie de la semaine. — J. R.: Assemblée générale de l'Association suisse du Bébé-Orchestre et d'éducation musicale. — Poètes de Suisse romande.

### *Partie corporative*

#### S. P. R. - COMITÉ CENTRAL

##### Assemblée du 28 janvier 1956, à Genève

La séance débute à 15 h. 15. Après lecture des procès-verbaux de nos deux dernières séances, le président, à demi-dissimulé derrière une imposante pile de lettres, s'attaque vaillamment et sourire aux lèvres, à cette volumineuse correspondance. Il y a, bien sûr, quantité d'échanges de vœux (des échanges de graines, aussi !) mais, des problèmes beaucoup plus épineux que le « gingko biloba » vont retenir notre attention : les sujets « Educateur » et « Agenda S. P. R. », traités lors de la séance du 3 décembre à Lausanne, posent des problèmes financiers, qui nous sont chuchotés par un Pulfer complètement aphone. Le pauvre... Heureusement que sa faconde ne l'a pas abandonné en même temps que sa voix ! Problème neuchâtelois ensuite, auquel nous apportons notre aide, mais qui devra, espérons-le, se résoudre au sein même des associations intéressées ; puis « Pro Familia », dont nous serons heureux de suivre les efforts, mais sans adhérer à ce mouvement, à cause de certaines divergences de tendances ; Commission des Moyens d'Enseignement, enfin, dont il faudrait faire mieux comprendre l'incontestable utilité aux sections cantonales, et susciter occasionnellement des réunions avec le comité central S. L. V. et la KOFISCH.

Pour la question des Journées de Trogen, les préoccupations demeurent les mêmes : délégués des sections cantonales et choix d'un conférencier de langue française.

M. Neuenschwander aborde ensuite le problème de l'Unesco, qui n'est pas encore résolu, puis la question du Congrès F.I.A.I., dont l'organisation incombe en partie à plusieurs membres de la S. P. R.

Le Congrès C. M. O. P. E. se réunira cette année à Manille, mais devant le cri (silencieux) poussé par notre trésorier, à l'idée du prix du voyage, chacun se résigne à n'y point participer !

Quant à la question invitation de nos collègues russes qui rencontre

un accueil généralement favorable auprès des sections cantonales, elle demande à être examinée encore.

Et, l'ordre du jour étant épousé (et nous aussi), c'est la fin de cette séance.

M.M.S.

### COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

#### *Rapport de l'exercice 1955*

Nous avons fait paraître 4 feuilles, trois de 8 pages et une de 12. Au total, nous avons rendu compte de 114 ouvrages dont 24 pour moins de 10 ans, 26 pour enfants de 10 à 16 ans, 29 romans pour bibliothèques populaires, 15 biographies et livres d'histoire, 9 volumes concernant les voyages et la géographie, 3 la science, 3 la psychologie ou la religion et 5 l'histoire littéraire, la poésie et le théâtre.

A ce jour, le nombre total des volumes examinés par la commission dès son début (1902) se monte à 5282.

Maintenant, un point sombre : nos comptes !

Au début de l'exercice, il nous restait un petit solde actif de 83 fr. qui fut aussitôt englouti par la réunion du 23 janvier 1955 (103 fr.) Nous avons reçu les subventions habituelles ; celle de l'UIG-Messieurs ne figure pas ici puisqu'elle a été versée et portée en compte en 1954.

	Recettes
Confédération	300
Etat de Vaud	160
Etat de Berne	150
Etat de Neuchâtel	100
Etat de Genève	50
Société pédagogique romande	200
Société pédagogique vaudoise	100
Société pédagogique du Jura bernois	50
Société pédagogique neuchâteloise	30
Union des Institutrices de Genève	30
Union amicale des Ecoles enfantines, Genève	10
Bonification Imprimerie 5 % sur factures	58
Solde 1954	83
Total	1321 fr.

Nos dépenses sont peu nombreuses, mais chaque fois assez considérables :

Séance annuelle 1955	103
Impression du Bulletin, 1re feuille	252
2e feuille	251
3e feuille	250
4e feuille	407
Débours et honoraires du secrétaire-caissier	228
Total	1491 fr.
Total des recettes	1321 fr.
Déficit	170 fr.

La situation est sérieuse et nous posons la question : ou bien la commission créée par la S.P.R. a sa raison d'être et doit continuer, mais alors on lui en fournit les moyens, ou bien elle doit disparaître. Réduire le nombre des feuilles à 2 ou 3 par an ainsi que cela fut fait durant la guerre et plus tard encore ne lui permet par une action efficace. Les éditeurs se désintéresseraient. Or, aujourd'hui, plusieurs d'entre eux sont bien disposés ; nous les remercions ici de tout cœur. Du reste, au temps de la compression, la Commission et ses conseillers avaient été unanimes à désirer la parution trimestrielle régulière du Bulletin bibliographique. Il paraît normal également que la feuille précédant les fêtes de fin d'année soit plus volumineuse que les autres : 12 ou 16 pages. Mais 16 pages reviennent proportionnellement moins cher que 12 ! Si nous pouvions compter sur les mêmes subventions que par le passé et si nous publiions 3 feuilles de 8 pages et une de 16 en 1956, nous bouclerions par un déficit de 560 fr. !

Tout le problème est donc à reconsidérer. La Romande, les sociétés cantonales, les Etats et la Confédération peuvent-ils augmenter leurs versements ? Si l'on nous répond : « Réduisez ! » ou « Arrangez-vous avec ce que vous recevez à présent ! » la conclusion sera vite donnée...

C'est assez pessimiste, mais cela devait être dit.

\* \* \*

Nous pouvons ouvrir, il est temps, un paragraphe plus souriant.

Après le départ regretté de *Mlle M. Béguin*, le siège neuchâtelois à la Commission était demeuré vacant. Or nous venons d'apprendre la désignation de notre collègue *André Aubert*, de Neuchâtel, auquel nous disons aujourd'hui : bienvenue et amitié !

Un autre point clair : notre publication est demandée par un professeur italien, *M. Micheli*, de Trévise, et, depuis peu, nous faisons l'échange avec l'excellente revue « *Schedario* » qui est un *Bulletin du Centre didactique national des études et de la documentation* rattaché au Ministère de l'instruction publique de la République italienne. Le directeur du Centre est *M. le professeur E. Petrini*, à Florence.

Enfin, l'Union suisse pour la littérature de la jeunesse — dont le siège est à Berne — s'intéresse à notre activité et sollicite notre collaboration.

Alors... on repart ?... même d'en dessous de zéro ? Mais, de grâce, qu'on nous entende !

*Au nom de la Commission S.P.R. pour le choix de lectures :*

*Le secrétaire, A. Chevalley. Le président, H. Devain.*

## VAUD

S. P. V.

### LISTE DES MEMBRES S. P. V. DÉCÉDÉS EN 1955

**Actifs** : Charles Deppierraz, Lausanne.

**Honoraires** : Mme Marie Audétat, Yverdon ; Mme Thérèse Bolens, Cossonay ; Mme Rosa Bonard, Lausanne ; M. Adrien Cruchon, Vevey ;

M. Robert Crottaz, Epalinges ; Mlle Marguerite Cusinay, Lausanne ; M. Edouard Duflon, Crans (Vd) ; Mme Alice Dumarteray, Morges ; Mme Henriette Fankhauser, Bussigny s/Morges ; M. Henri Favre, St-Barthélémy ; Mme Yvonne Henny, Lausanne ; M. François Hirzel, Lausanne ; M. Henri Hoffer, Oron ; Mme Marie Kohli, Bussy s/Morges ; M. Alexis Matthey, Vallorbe ; M. Henri Meylan, Yverdon ; Mme Marie Michel, Fontanivent ; M. Frédéric Monnet, Rolle ; Mlle Julie Monnier, Lausanne ; Mme Marie Perey, Morges ; Mme Bertha Perrin, Buchillon ; M. Ernest Ravussin, Vallorbe ; Mme Constance Steiner, Lutry.

#### LISTE DES MEMBRES PROMUS A L'HONORARIAT EN 1955

Mme Berthe Ruf-Jaquier, St-Triphon ; Mme Jeanne Patthey-Mingard, Faoug ; Mlle Elisabeth Heimlicher, Lausanne ; M. Paul Piot, Lausanne ; M. Juste Pithon, Lausanne ; Mlle Marguerite Zulauf, Lausanne ; M. Charles Emery, Lutry ; M. Maurice Kuffer, Corsy ; Mme Rachel Baud-Duflon, Céliney ; M. Robert Henry, Bassins ; Mlle Marguerite Rieben, La Rippe ; M. Adrien Barbey, Payerne ; Mme Hélène Baume-Cornu, Payerne ; M. Emile Dugnat, Vinzel ; M. Léopold Beauverd, Corseaux ; M. Albert Cardinaux, Chernes ; Mlle Elmie Chevailler, Montreux ; M. Marcel Hürlimann, Vevey ; M. Jacques Piguet, Vevey ; M. Marcel Chautems, Yverdon.

#### SECTION ECHALLENS

**Gymnastique** : Mardi 7 février, à 17 h., à Echallens (Grande salle).

#### CERCLE LAUSANNOIS DES MAITRESSES ENFANTINES

La rencontre mensuelle (1er mardi de chaque mois), du 7 février, n'aura pas lieu à « Chez Vous », mais au Salon rose du Restaurant du Théâtre, à 16 h. 30.

**Attention !** Quelques instants seront consacrés à parler de la Fête du Bois. Ce communiqué tient lieu de convocation.

#### A. V. M. G. - RAPPEL DE COURS

Les cours de ski du mercredi ont commencé le 25 janvier dans 15 cm. de neige poudreuse pour une douzaine de participants enthousiastes. Les avantages sur les monte-pentes sont tels (60 ct. la montée) que nous aimeraisons qu'un plus grand nombre de collègues bénéficient de ces faveurs. Un groupe de skieurs avancés pourrait être formé.

On s'inscrit en tout temps auprès de J. P. Paquier, Palézieux, tél. No 9 02 46.

*Au nom du Comité : J. P.*

N. B. - En cas d'incertitude, le No 11 (Lausanne) renseigne le mercredi, dès 10 h.

GENÈVE

## U. I. G. - MESSIEURS

ASSURANCE SCOLAIRE ET RESPONSABILITÉS  
DU CORPS ENSEIGNANT

Après avoir été l'objet d'un échange de correspondance entre le comité de l'U. I. G. et M. René Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, ce problème figurait à l'ordre du jour de la dernière séance des délégations. Nous sommes en mesure aujourd'hui d'apporter quelques précisions à ce sujet.

Rappelons brièvement les faits :

Dans sa note pour les écoles primaires et enfantines du 15 septembre 1955, M. Jotterand rappelait aux membres du corps enseignant que, lors du contrôle de l'assurance, les élèves doivent apporter la preuve qu'ils font partie d'une S. S. M. reconnue par l'Etat de Genève et que les polices d'assurance ne sont pas considérées comme valables. Cette mise en garde se terminait par l'avertissement suivant :

« Les membres du corps enseignant qui, par omission ou négligence, n'auraient pas opéré le contrôle auquel ils sont tenus peuvent en être rendus financièrement responsables. »

Cette mise en garde a provoqué un certain émoi chez nos collègues qui s'efforcent d'effectuer strictement les contrôles exigés par la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire. Or, ce travail est assez fastidieux. Si la vérification de l'affiliation à une S. S. M. reconnue est, dans la majeure partie des cas, réalisable, par contre le contrôle des versements mensuels est impossible. Bien que M. le Directeur de la Caisse cantonale admette ce fait, les instructions que reçoivent les instituteurs stipulent toujours le contrôle des versements mensuels.

Dans ses lettres du 14 novembre et du 5 décembre 1955, M. Jotterand expose les faits qui ont motivé sa mise en garde :

« Il y a trois ans, deux institutrices ont inscrit chacune un nouvel élève. Les parents leur ont présenté, non pas un livret d'assurance, mais une police stipulant que ces enfants étaient assurés auprès de la compagnie H. L'année suivante, lorsque les enfants ont passé dans une autre classe, les institutrices ont fait la même confusion entre la compagnie H. et la société de secours mutuel du même nom. Or, les instructions émanant de la Caisse cantonale stipulent expressément dans les formules remises au corps enseignant : « Aucune police de compagnie privée n'est valable ». L'erreur commise a été découverte à la suite d'une démarche des parents qui se sont vu refuser, par la compagnie H., une feuille de maladie pour leur fils victime d'un accident. En effet, contrairement aux caisses infantiles reconnues, la dite compagnie ne couvre pas les frais résultant d'un accident (14.11.55).

« Lorsque les parents des élèves, qui avaient contracté une assurance auprès de la compagnie H., se sont vu refuser une participation quelconque aux frais de traitement de leur enfant victime d'un accident, ils auraient pu réclamer à la maîtresse fautive tout ou partie du montant des prestations dont ils se trouvaient frustrés (soit les 3/4 des dits

frais de traitement). Ils ne l'ont pas fait, car le préjudice n'était pas élevé. Les choses eussent été probablement différentes si l'on avait eu affaire à des personnes moins compréhensives ou s'il s'était agi d'un accident ayant entraîné des frais considérables (5.12.55). »

Au cours de la séance des délégations du 19.1.56, M. Jotterand a constaté avec satisfaction que dans l'ensemble, les contrôles étaient effectués scrupuleusement par les membres du corps enseignant mais que le Département avait le devoir, selon la loi, de mettre en garde les instituteurs et de leur faire entrevoir les conséquences d'une omission ou d'une négligence.

Chaque fois qu'une erreur a été commise, M. le Directeur de l'enseignement primaire s'est efforcé de trouver une solution qui n'entraîne pas de fâcheuses conséquences pour l'instituteur fautif. Nous avons enregistré cette déclaration avec satisfaction.

Nos collègues seront également heureux d'apprendre que la loi sur l'assurance scolaire est actuellement en révision devant le Grand Conseil et que l'U. I. G. est intervenue auprès de ce dernier afin qu'un instituteur fasse désormais partie de la commission de surveillance. Espérons vivement que satisfaction nous sera donnée.

D'autre part, M. Jotterand conclut sa lettre du 14.11.55 par cette phrase :

« A la suite d'une démarche que j'ai faite auprès du directeur de la Caisse cantonale, il a été décidé que les nouvelles modalités de contrôle ne seraient adoptées qu'après consultation des délégués des associations professionnelles. »

Nous avons le sentiment que nos démarches n'ont pas été vaines et que sous peu le problème de l'assurance scolaire pourra se régler à notre satisfaction.

E. P.

#### U. I. G. DAMES

La S. P. R. a décidé de créer une commission romande des moyens d'enseignement (commission qui existe déjà chez nos collègues alémaniques) pour grouper tout (fiches, documentation, etc.), ce qui facilite notre tâche.

Les personnes qui s'intéressent à ce travail et qui pourraient faire partie de cette commission sont priées de s'inscrire auprès de Mlle J. Marta.

M. Th. B.

#### U. I. G. DAMES

La commission de géographie de l'U. I. G. vient d'éditer une série de 24 vues aériennes de la Suisse. Le Département a bien voulu accorder une subvention, ce qui vous permettra d'acquérir cette série remarquable pour le prix de 3 fr.

Chaque **correspondante** voudra bien grouper les commandes de son bâtiment et les envoyer à Mlle Marta, présidente.

M. Th. B.

### Assemblée du 25 janvier - L'enseignement de la couture

Mme Peney, inspectrice, est introduite par Mlle Marta, présidente, et entre d'emblée dans son sujet.

Il faut constater que les fillettes apportent moins d'intérêt qu'autrefois à la leçon de couture ; on peut parler d'une crise de la couture.

Comment y remédier ?

1) Les candidates à l'enseignement ont maintenant deux années de cours au lieu d'une.

2) Pour l'enseignement de base on appliquera une méthode plus stricte (les applications pratiques étant laissées au choix de la maîtresse).

3) Il faut aller avec son temps et chercher des moyens de rajeunir l'enseignement (introduire l'emploi des fiches, employer le dessin en gros plan, coller dans un cahier les exercices bien réussis, grouper les élèves d'une façon différente, etc.)

Des feuillets donnant la théorie de certains modèles seront établis sous peu et pourront être groupés dans un petit classeur.

L'enseignement de la couture ne doit pas se borner à un minimum (ce que les fillettes emploieront plus tard), mais il doit être surtout un moyen de développer l'habileté manuelle et d'aider à l'acquisition de bonnes habitudes.

Après avoir répondu à toutes nos questions, Mme Peney termine cette intéressante séance en nous montrant une série de ravissants modèles pour les différents degrés.

M. Th. B.

### NEUCHATEL

### CARTEL SYNDICAL

La première assemblée des délégués de cette année a eu lieu le 26 janvier.

Le président, M. Luc de Meuron, rend compte, dans son rapport annuel, de l'énorme travail accompli au cours de ce dernier exercice. Nos lecteurs en connaissent le détail par les échos publiés ici après chaque séance. Nous ne pensons pas qu'il faille y revenir. Ce qui ne nous empêche point de remercier le président de son intense et intelligent labeur. Les comptes laissent un boni de 297 fr. 80, grâce à la subvention de 700 fr. que nous a versée la Fédération pour la campagne de mai 1955.

Le Bureau du Cartel est renouvelé comme suit pour 1956 :

Président : M. Luc de Meuron.

Vice-président : M. Roger Hügli.

Secrétaire : M. Jean-Pierre Chabloz.

Caissier : M. Claude Röbert.

Représentants des associations : MM. Barret (cantonniers), Roulet (Perreux), Kramer (maîtres secondaires), Ernest Bille (S.P.N.-V.P.O.D.).

Le second mémoire sur la revalorisation des traitements a été remis au Conseil d'Etat qui l'a pris sérieusement en considération. Mais le Grand Conseil ne pourra pas discuter de ce grand problème avant la session ordinaire de mai.

W. G.

### ANNIVERSAIRE A CERNIER

Samedi 21 janvier, les autorités scolaires et civiles, ainsi que tous les élèves du collège étaient conviés à la halle de gymnastique. M. E. Scherler, maître de la classe supérieure, fêtait ses 40 ans d'enseignement.

Après les présentations d'usage, les grands élèves, dans un sketch et un chant adaptés à la circonstance, exprimèrent leur reconnaissance et leurs vœux à leur instituteur, tandis qu'une fillette lui présentait des fleurs et une assiette décorative.

M. Bonny, représentant de l'Etat, dans son message, retraça la carrière du jubilaire et fit son éloge en termes vibrants et émus. Il lui remit le plateau traditionnel. M. Aimé Rochat, président de commune, se plut à évoquer ses souvenirs d'ancien élève de M. Scherler et lui offrit, au nom de la commune, le don habituel accompagné d'un tourne-disques.

La S. P. N. - V. P. O. D., section du Val-de-Ruz, et le corps enseignant de Cernier, avaient prié M. Charles Guyot, collègue de M. Scherler de présenter leurs félicitations auxquelles se joignirent celles de l'école secondaire par la voix de son directeur, M. Louis Burgener. Disques et fleurs accompagnèrent ces messages.

M. A. Droz, président de la Commission scolaire, continuera de faire l'éloge du distingué collègue, unanimement apprécié qu'est M. Scherler.

Ce dernier, très touché, prit à son tour la parole. Avec le tact et la bonté qui le caractérisent, il remercia chacun et, d'une façon touchante, parla de sa carrière d'instituteur de campagne, riche en bénédictions.

La cérémonie toute simple, fut agrémentée par les chants des élèves secondaires et primaires et se termina par une prière.

### MISE AU CONCOURS

**Commune du Locle.** Un poste de maître de gymnastique dans les écoles du Locle.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1956-1957.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui au président de la Commission scolaire et en aviser le Département de l'instruction publique, jusqu'au 7 février 1956.

### SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Depuis un quart de siècle, l'un des maîtres de la pédagogie expérimentale d'expression française, le professeur Buyse, de l'Université de Louvain (Belgique), dirige une série de recherches sur « Le vocabulaire fondamental et l'orthographe d'usage ».

Ces études ont rencontré, il y a plus de dix ans déjà, un accueil chaleureux de la part des membres du groupe V. P. O. D. du C. E. primaire de La Chaux-de-Fonds. Les « Services publics » s'en sont fait l'écho à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, l'un des initiateurs de ce groupe, notre collègue Georges Mayer, anime une équipe composée de jeunes collègues. Cette équipe a élaboré 21 centres d'étude sur la base du programme officiel de français de la quatrième année primaire. Cet important travail est multicopié par les soins de la S. N. T. M. et R. S. Vingt-cinq classes rurales et citadines, à un, plusieurs et à tous les ordres, expérimentent ce matériel édité sous la forme de fiches (format A 5).

Quelques fiches sont réservées aux maîtres (bibliographie, références aux manuels d'enseignement, familles de mots, dictées ou tests de contrôle), mais la plupart sont destinées aux élèves. Ces dernières proposent aux enfants des textes littéraires, des poésies, des exercices d'acquisition du vocabulaire fondamental, de nombreux exercices de grammaire et d'orthographe, enfin, un enseignement systématique de la rédaction.

De plus, un guide auto-correcteur d'orthographe (4e et 5e années primaires) est remis à chacun des élèves.

Cette expérience pédagogique est née de l'initiative de praticiens. Elle est conduite par Georges Mayer qui s'est efforcé de tenir compte des exigences scientifiques de la pédagogie expérimentale. Le matériel offert aux élèves est soumis à une expérimentation minutieuse afin d'être mis au point et plus tard généralisé. Plus de trente membres du C. E. primaire du canton collaborent à l'élaboration, l'impression, la diffusion et l'expérimentation de ce riche matériel. Périodiquement, ces enseignants se rencontrent sous l'égide de la S. N. T. M. et R. S. pour faire le point, confronter les résultats obtenus, critiquer et enrichir le matériel proposé.

La même équipe forte de l'appui d'un professeur de littérature du Gymnase de La Chaux-de-Fonds va élaborer 21 centres d'étude du programme de français de la 5e année primaire. La première expérience s'achèvera à Pâques. La seconde débutera avec la nouvelle année scolaire.

Gh.

#### SECTION DE NEUCHATEL

Nous avons pu organiser pour le mercredi après-midi **8 février 1956** une visite de la fabrique de Câbles à Cortaillod.

Rendez-vous à 14 h., place Pury. Billet collectif : 1 fr. 30.

Dernier délai d'inscription : lundi 6 février, à 14 h., auprès de M. Michel Béranek, Rosière 1, Neuchâtel (Tél. 5 24 85).

Nous rappelons que nous avons organisé aussi une visite de la verrerie de St-Prex, pour le 1er mars. Inscriptions et renseignements au Tél. 5 24 85.

#### JURA BÉRNOIS

##### UNE RETRAITE A L'ÉCOLE CANTONALE

Au 1er janvier, M. le professeur Fritz Luscher, Dr en philosophie et maître d'allemand dans notre gymnase, a pris sa retraite, après 36 ans passés dans cet établissement. Il s'est imposé à tous par sa forte personnalité. Ses méthodes d'enseignement ont permis à ses élèves, non seule-

ment d'apprendre la langue allemande, mais d'en pénétrer le sens, le caractère et les nuances. Avec sa vaste culture, il sut leur inculquer le goût des arts, de l'histoire, de la philosophie, et leur ouvrir de larges horizons. Il s'est occupé de maintes questions, et s'est fait connaître par ses conférences sur ses sujets préférés, ses causeries à la radio, sa collaboration au « Bund » et à d'autres journaux de la Suisse allemande, et ses travaux sur nos patois. Actuellement, M. Luscher est encore membre de plusieurs commissions pédagogiques, notamment de celle des examens du brevet secondaire.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, en le remerciant de l'œuvre méritoire qu'il laisse derrière lui.

T.

## COMMUNIQUÉ

### ECHANGE D'APPARTEMENTS

Deux couples d'instituteurs hollandais, désirant passer ensemble 4 semaines de vacances en Suisse, durant l'été, cherchent à faire un échange d'appartements avec collègue suisse. S'adresser directement à B. Buringa, Kerkbuurt 435 ij, **Steenwijkerwold** (Hollande).

### SERVICE DE PLACEMENT S. P. R.

**Deux jeunes Allemandes de 16 ans**, désireuses de perfectionner leur français, cherchent place au pair dans une famille pour un an. Aideraient au ménage. Adresser les offres au trésorier S. P. R.

A. P.

## BIBLIOGRAPHIE

**Cœurs en grève**, par T. Trilby. Paris, Edit. Flammarion. 12 × 19 cm. 193 pages. Prix : 3 fr.

En nous contant l'histoire de quelques étudiants qui se sont donné pour tâche d'être des pêcheurs d'âmes, de sauver ceux que — parmi leurs camarades — la solitude, la pauvreté, les mauvaises fréquentations risquent de perdre, l'auteur veut prouver que ceux qui accusent les jeunes de manquer d'idéal ont tort. Peut-être insiste-t-il un peu trop pour faire admettre sa thèse...

Histoire agréable, qui se lit facilement, malgré d'affligeantes négligences grammaticales.

J. S.

## A vendre un appareil de ciné muet

trifilms 8-9, 5 et 16 mm., usagé mais sortant de révision, de marque Paillard-Bollex. Pour cause double emploi.

S'adresser à l'intendant de la maison des Diaconesses de St-Loup à Pompaples.

VARIÉTÉ

## LA MODE A L'ECOLE

A Paris, ce sont les grands couturiers qui font la mode et ce sont les grandes dames qui la suivent avec dévotion.

A l'école, c'est un gosse qui donne le ton et ce sont les autres qui l'imitent. Mais ils ne lancent ni la coupe d'une robe ni la forme d'un tablier ni la teinte d'un pullover, car, même à notre époque où les parents se laissent élever par leurs enfants, ce sont les mamans qui président à la confection et à l'achat des vêtements.

Ce que les gosses lancent, c'est le sac d'école dernier modèle, le nouveau jeu de la saison, le dessert de la récréation et, s'il s'agit uniquement de ces demoiselles, le complément indispensable à toute toilette féminine : ceinture, broche-fétiche, ornement de la chevelure, etc.

On regarde d'abord tout novateur avec quelque méfiance, puis avec intérêt, on se prend à l'envier et, pour finir, on l'imiter. C'est ainsi que les sacs de cuir ont succédé aux sacs de toile et que les mallettes tentent de détrôner les serviettes.

Si le manteau imperméable et les bottes restent encore le privilège des enfants « rupins », la suppression du plébien tablier à manches a atteint toutes les classes de la société. Sans doute que, là encore, les mamans ont un timide mot à dire.

Mais, s'il s'agit de l'emploi des deux sous octroyés pour la récréation, les gosses sont souverains. C'est ainsi que nous avons eu successivement du « nillon », du jus de réglisse, du colle-aux-dents, de la limonade en poudre, du chewing-gum... Il est à remarquer que, malgré l'absence de journaux de modes, les nouveautés se propagent très vite à l'école. Elles y sont aussi contagieuses que les maladies.

Lundi, il y a, dans telle classe, un taille-crayon en forme de mappe-monde : samedi, il y en aura quinze. Un gosse est venu un jour avec sa trottinette : le lendemain, un garage sera nécessaire pour les véhicules de bois.

Le jour de la rentrée, une fillette arborait dans ses cheveux fraîchement lavés et artistiquement ondulés, un diadème d'écaille. Les autres filles n'ont vu que ça. Et les diadèmes ne se comptent plus. Il en est de larges, d'étroits, pour blondes et pour brunes, celui-ci est incrusté de pierreries (!), celui-là est d'un bleu qui fait rêver... Car la mode à l'école est comme l'autre : on la suit sans se préoccuper si elle sied.

Et les Eve de neuf printemps trouvent aussi logique d'enserrer d'un collier un cou crasseux que cette volumineuse dame de jucher sur un côté de son chef un bibi ridicule. L'exemple vient de haut.

M. Matter.

**Collègues!** *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

# Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION



*Tous les arbres et arbustes*

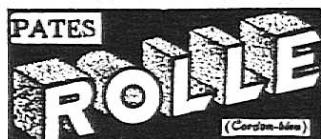
Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSERAIRES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

*Importantes collections*

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

*Catalogue franco*



Comme les petits pains, les

## Pâtes de Rolle

sont délicieuses. Exigez-les.

# Banque Cantonale Vaudoise

## *Partie pédagogique*

### UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE

« Les temps nouveaux réclament une école nouvelle », entend-on parfois répéter et c'est un fait évident que l'évolution énorme de la vie modifie profondément les manières de penser et même de sentir, au point que l'on est bien assuré de la caducité de certains principes régnants du XIXe siècle.

L'on sait par exemple qu'il n'est pas vrai que l'instruction suffit à perfectionner l'homme ; l'on commence à savoir que les connaissances ont moins d'effet sur la vie de l'homme que son caractère et ses sentiments, que le jugement et l'intelligence ne vont pas nécessairement de pair ; l'on apprendra peut-être bientôt que nos programmes encyclopédiques relèvent d'une conception erronée de la culture et sont un résidu de la croyance du siècle passé que pour être un homme, il faut tout connaître. Les réformes plus ou moins profondes de l'enseignement à tous les degrés, que tous les pays, ou peu s'en faut, étudient ou réalisent, sont le signe d'un malaise général que révèlent aussi chez nous les débats sur les humanités, le tronc commun, l'âge du début des études secondaires, l'école secondaire mixte, et tant d'autres problèmes scolaires.

Or, tandis que l'on discute — depuis des décennies — ou que l'on introduit presque exclusivement des réformes de méthodes, l'évolution des idées et des mœurs se poursuit ; la vie devient de plus en plus fiévreuse, les esprits de plus en plus agités, les intelligences, déformées par la radio, le cinéma, bientôt la télévision, de moins en moins capables de concentration, sans qu'elles soient pour autant moins fatiguées. Pour compenser dans une certaine mesure l'influence de la vie moderne, pour tenter au moins de préparer des corps et des cerveaux solides, capables de résister à la pression de la vie que nous vivons, ne conviendrait-il pas d'adapter l'école aux temps nouveaux par une transformation profonde ? Les essais faits chez nous dans ce sens (après-midi sportives, classes à la montagne ou de plein air, etc.) sont méritoires. Il est néanmoins intéressant de connaître des essais plus hardis, tel celui de la ville de Vanves, dans la Seine.

Le « Figaro Littéraire » du 7 janvier rapporte une expérience faite à l'école Gambetta d'octobre 1951, avec des garçons de 11 ans, en juillet 1954. Le travail scolaire était « à mi-temps » : effort intellectuel le matin pendant 4 heures ; l'après-midi, des exercices physiques « encadrés de deux siestes, l'une préparante (avant le stade ou la piscine), l'autre de décontraction (après l'effort) » ; enfin l'étude du soir d'une heure et demie — ce qui donne une journée plus longue que dans les autres classes, mais combien mieux répartie ! En outre, un mois « dans la neige », comme dit le Dr Fourestier qui rend compte de l'expérience, avec combinaison des leçons et des exercices physiques.

Les résultats ? Les enfants soumis à ce régime « sont plus grands, plus forts, et remportent plus de succès que les autres au certificat d'études ». On veut bien le croire.

Une révolution n'est pas possible où l'on croit encore dur comme fer qu'il faut tout savoir, non seulement sa langue maternelle et l'arithmétique, mais la géographie, l'histoire et toutes les sciences ! « Rien de ce qui touche à l'homme ne doit me rester étranger » est une affirmation valable en des temps aujourd'hui révolus. A force de toucher à tout, on ne crée que des esprits superficiels ; à force de simplifier pour les enfants des phénomènes complexes et les laisser croire qu'ils les ont compris, on ne fait que des prétentieux. Mais, cela, c'est une autre histoire !

Je ne sais si l'expérience de Vanves est valable ailleurs et nous manquons de données assez nombreuses et précises pour porter un jugement ; il est probablement d'autres expériences également intéressantes. Il n'en reste pas moins que de telles expériences accomplies sur une large échelle sont infiniment plus profitables que les théories les mieux échafaudées.

G. Chevallaz.

### MOYENS MODERNES ET ESPRIT NOUVEAU

Dans l'article du 14 janvier où il faisait le bilan pédagogique de l'année écoulée, notre rédacteur A. Chablop constatait que « la pédagogie nouvelle était en train de prendre le pas sur la pédagogie dite traditionnelle ». Il remarquait que le nombre croissant des adhérents trahissait la pureté originelle de ce mouvement, et que les maladresses de quelques-uns risquaient de provoquer une vigoureuse réaction des autorités.

S'il est vrai que « l'éducation nouvelle est essentiellement un esprit pour les éducateurs, un mode de vie pour les enfants<sup>1</sup> », on peut se demander sur quelles constatations se fonde l'auteur de l'article pour affirmer qu'elle est en train de l'emporter sur l'éducation traditionnelle. Certes, « les principes nouveaux et le vocabulaire qu'ils comportent paraissent admis — je ne dis pas appliqués — mais nous sommes encore loin de la victoire d'un esprit nouveau.

« L'éducation nouvelle, dit encore Cousinet, a bien moins d'adversaires qu'autrefois, elle a beaucoup plus d'amis, et c'est pourquoi, sans doute, elle est beaucoup plus en danger<sup>2</sup>. »

Le prodigieux essor des moyens d'enseignement a doté bon nombre de nos classes d'un cinéma, d'un atelier ou d'une imprimerie. Mais ces outils qui devaient être mis au service de l'enfance, n'ont été trop souvent que des instruments d'asservissement. C'est contre cet état de fait qu'ont lutté des éducateurs en créant des groupements tels que la Société de travail manuel et de réforme scolaire, la commission du cinéma, la Guilde de Travail, le mouvement Croix-Rouge Jeunesse : ils veulent rechercher les moyens de mettre leur nouveau matériel au service d'une authentique libération de l'enfant. Ils ne critiquent pas l'œuvre des anciens, mais ils désirent approfondir l'esprit de techniques

<sup>1</sup> Cousinet : *L'éducation nouvelle*, p. 36.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, p. 84.

qui leur paraissent mieux adaptées aux conditions actuelles de l'enseignement. La société ne peut refuser au pédagogue la liberté de recherche qu'elle a bien dû concéder au savant, au médecin et au psychologue.

Il y a eu certes des critiques dues aux maladresses de quelques adeptes mal informés. Mais, en revanche, combien d'encouragements, venant de parents, d'autorités ou d'inspecteurs, sont allés aux maîtres qui ont su faire régner dans leur classe l'esprit de l'éducation nouvelle.

Lorsqu'ils ont éprouvé les insuffisances des méthodes dites traditionnelles, les éducateurs s'intéressent toujours plus nombreux à la pédagogie nouvelle. Quelques-uns n'y adhèrent que par snobisme, pour être à la page, ce qui a pu faire croire à la naissance d'un « nouveau conformisme ». Mais ces amateurs de facilité ne tardent pas à se détourner quand ils constatent que les méthodes nouvelles exigent une préparation plus longue et plus minutieuse. A côté de ceux qui n'ont pris que des « trucs », combien ont ressenti, au contact de cet esprit nouveau, une raison de plus de croire à leur mission.

La puissance de ce mouvement permettra peut-être, un jour, de faire craquer le corset de l'ancien conformisme qui n'était souvent qu'un aimable confort. Il n'y aura pas de victoire — car ce serait sous-entendre qu'il y a eu combat —, mais recherche en commun d'une pédagogie toujours plus riche et plus vivante.

Puisse l'*Educateur* nous aider toujours mieux dans la poursuite de cet idéal !

F. Barbay.

Réd. — Merci à notre collègue Fernand Barbay pour les utiles compléments qu'il apporte aux réflexions que j'avais exprimées. Dans un seul article, on ne saurait tout dire, c'est pourquoi je m'étais borné à montrer le danger qu'il y a à improviser des méthodes nouvelles. Il faudra bien d'ailleurs reprendre le sujet pour signaler les interprétations erronées que des « amateurs » de plus en plus nombreux donnent aux mots : intérêts de l'enfant, plaisir de l'enfant, respect de la personnalité, libération authentique de l'enfant. L'éducation nouvelle, mal comprise, permet, elle aussi, un « aimable confort ». Certes, je connais l'effort intelligent et fructueux de beaucoup de collègues qui consacrent de longues heures à la recherche de techniques d'enseignement toujours plus éducatives. Ils rendent ainsi d'éminents services que personne ne songe plus à contester. Mais ils ont conscience, eux, de toute leur responsabilité d'éducateurs, ils savent bien qu'on ne joue pas au libérateur de l'enfance, mais qu'on commence par se libérer soi-même, ce qui n'est pas si facile que d'aucuns se l'imaginent. C'est en soulignant cette difficulté personnelle, et en essayant d'aider à la résoudre que l'*« Educateur »* pense pouvoir contribuer à promouvoir une éducation toujours plus efficace.

### PLEIN-AIR

Ce fut une belle flambée d'enthousiasme lorsqu'on introduisit le plein-air dans nos écoles. Actuellement, on n'en fait plus, ou on se contente d'après-midi sportifs (gymnastique sur une place de sport) ou de promenades. Je me permets de suggérer ici quelques schémas de sorties qui plai-

ront aux enfants. Je donnerai ci-dessous une liste d'épreuves simples, demandant peu ou pas de matériel et de préparation. Elles serviront à corser une course genre « à l'aveuglette » ou un challenge sur une place de jeu. Enfin, elles pourront rendre intéressante une rentrée de plein-air : en effet, trop souvent, une classe marche en désordre dans la campagne ne voyant rien, chacun traînant les pieds, criant ou « choutant » des cailloux ! Divisons cette classe en équipes, avec un chef. Laissons-les partir l'une après l'autre, en leur indiquant clairement leur chemin (« Suivez cette route, cette lisière de forêt, jusqu'à ce que vous trouviez quelqu'un ! »). Les équipes arrivent ainsi au premier poste où a lieu le premier petit concours. Pendant ce temps, un grand élève, un autre maître (si on est deux classes) ou la femme du maître (et pourquoi ne pas l'associer aussi à la vie de la classe !) part rapidement en avant et prépare le second poste où il (elle) attend les équipes. Dès que le premier arbitre a fini à son poste, il part préparer le 3ème, et ainsi de suite. S'il n'a personne pour l'aider, il peut rattrapper ses équipes à bicyclette. La classe ne sera reformée en colonne par deux qu'à l'entrée de la ville où aura lieu la proclamation des résultats avec remise d'une plaque de chocolat à l'équipe gagnante !

Cette manière de faire demande plus de préparation qu'une marche en troupeau, mais les enfants et le maître y ont plus de satisfaction.

#### Quelques petites épreuves :

- dessiner et orienter une rose des vents, avec 2 bâtons.
- reconnaître 4 dessins de traces d'animaux.
- reconnaître 5 marques d'automobiles d'après leurs signes distinctifs de marque : chevrons, G.M., étoile Mecédès, etc.
- reconnaître 5 types d'avions d'après de belles photographies.
- lancer des pives (ou des cailloux) dans un carré marqué par terre avec des bandes de papier.
- tir à l'arc contre une cible (sac rempli de feuilles mortes, ballonnets).
- reconnaître les montagnes à l'horizon.
- Reconnaître les signes de la circulation.
- montrer l'endroit où l'on se trouve sur une carte au 1 : 25 000.
- apporter 5 feuilles d'arbres dont on sait le nom.
- reconnaître 5 rameaux choisis par le maître.
- avec l'horaire, dire à quelle heure part le prochain train pour Berne.
- mesurer exactement 10 mètres sur la route.
- passage d'un pont de corde.
- jeu d'approche : à travers bois, s'approcher à 3 m. du maître, sans que celui-ci aperçoive les enfants.
- dire le nom des villages traversés (ou le nom de la villa devant laquelle on vient de passer, ou la couleur des volets du collège, etc.)
- allumer un feu sous une ficelle tendue à 1 m. de hauteur et à laquelle pendent des pétards à moineaux. Le temps pour allumer le feu est compté depuis la remise du papier et des 3 allumettes jusqu'à l'éclatement du pétard.
- course d'obstacles :
  - ramper sous une barrière (perche sur deux souches),

- escalader un stère  
 courir le long d'un billon  
 franchir un ruisseau  
 grimper à un arbre et redescendre par un autre tout proche  
 slalom entre des branches plantées en terre, etc.
- grimper, toute l'équipe, sur un arbre, jusqu'à une certaine branche : compter le temps que met toute l'équipe pour y arriver en s'aidant.
- jeu de Kim :
- manière traditionnelle : regarder une vingtaine d'objets usuels pendant 3-4 minutes. En faire la liste de mémoire. Redonner cette liste oralement ou par écrit, soit tout de suite, soit après un certain temps.
  - Kim au toucher : équipe avec les yeux bandés : reconnaître les objets qui passent entre les mains.
  - Kim à l'odeur : dans des sachets, reconnaître fromage, café, oignon, poivre, etc., par l'odorat.
  - Kim au goût : boire une gorgée et reconnaître : vin, eau, vinaigre, sirop, etc.
  - Kim au bruit : de derrière un écran (arbre), faire entendre divers bruits : tintements de clefs, éclatement cornet, papier froissé, respiration forte, etc.
  - Kim le long d'une piste : des objets sont disposés le long d'un chemin où passe l'équipe. Les reconnaître et en dresser la liste à la fin du parcours.

Les objets peuvent être remplacés par les signes de la circulation.

Quelques livres qui donneront des idées pour le plein-air :

Grands jeux, de Léon Braun (les presses d'Ile de France - Paris) ;  
 Le livre des jeux, de E. Guillen (L'arc tendu - Paris).

J.-L. Cornaz.

## BIBLIOGRAPHIE

**La porte ouverte**, par Colette Vivier. Edit. Bourrelier, 55, rue St-Placide, Paris 6e. Un volume (14 × 20), illustré par F. Estachy, cartonné, sous jaquette en couleurs.

On retrouve dans ce livre de Colette Vivier le même esprit d'humanité que dans « La Maison des Petits Bonheurs » (Prix Jeunesse 1939). L'ouvrage est bien construit, débordant de vie et de sensibilité. Les lecteurs émus suivront avec un intérêt croissant les aventures des héroïnes, qui toujours trouvent près de Line, de son père et de sa mère, boussole sentimentale, aide et protection.

**Le mystère de la pointe du phare**, par Pierre Louis Lafitte. Edit. Bourrelier, 55, rue St-Placide, Paris 6e. Un volume (14 × 18), illustré par M. Salcedo, cartonné, sous jaquette en couleurs.

Ce roman d'aventures se déroule sur la côte basque, à la frontière espagnole, dans un pays où les contrebandiers sont nombreux.

Les garçons de l'école ne se passionnent pas seulement pour la pelote basque ! L'un d'eux, d'une famille de douaniers, l'autre, fils de contrebandier, se trouvent mêlés à des aventures dangereuses.

Bien construit, alertement écrit, plein de soleil, il captivera les lecteurs de 12 à 14 ans. Les personnages sont vivants, campés avec force. L'auteur originaire du pays basque, a su créer une atmosphère jeune et saine.

**Pays de la Venoge**, par E. de Montmollin, **Le vignoble neuchâtelois**, par André Pierre-Humbert, **Fribourg**, par Jean Thévoz. 3 volumes de la Collection « Trésors de mon Pays ». Edition du Griffon, Neuchâtel. 25 × 19 cm. Texte d'une vingtaine de pages ; 32 ou 48 photos.

Depuis longtemps déjà, nous recommandons les magnifiques fascicules de la Collection « Trésors de mon Pays » et nous savons que de nombreux collègues utilisent avec fruit ces ouvrages magnifiquement illustrés dans leur enseignement de la géographie et de l'histoire.

Les trois derniers parus sont consacrés à deux belles régions de notre Suisse romande : Le Pays de la Venoge et Le vignoble neuchâtelois, et à une vieille cité charmante : Fribourg.

Comme de coutume, les auteurs ont su donner au lecteur, par leurs textes brefs mais évocateurs et parfaitement écrits, l'envie de connaître mieux les lieux dont ils parlent. Comme de coutume aussi les photos, signées Max Chiffelle et Jacques Thévoz, sont des modèles du genre, plusieurs même de véritables chefs-d'œuvre. De plus, le texte des deux derniers fascicules est coupé de fort sympathiques dessins à la plume qui l'accompagnent et l'embellissent. Partons donc résolument au Pays de la Venoge, dans le Vignoble neuchâtelois ou à Fribourg, sur les pas de guides qui connaissent leur métier. Nous ferons, en leur docte et poétique compagnie, ample moisson de beautés diverses et de connaissances intéressantes... Suivez le guide !

H. D.

### FICHES DE SCIENCES NATURELLES

Grâce à l'un des groupes de travail de la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire, nous pouvons mettre à la disposition de nos collègues 7 séries de fiches, comportant les unes des questionnaires d'observation et les autres les réponses et la documentation complémentaire avec dessins. Nous en reproduisons une ci-dessous. Les sujets traités sont les suivants :

1. La mouche. 2. La piéride du chou. 3. Le cheval. 4. Les plantes carnivores. 5. Le principe d'Archimède. 6. Le noisetier. 7. Le hanneton.

Chaque série qui compte de 6 à 11 fiches (format 21 × 14,5 cm.) se vend séparément pour le prix de 1 fr. 20 et peut se commander à M. Clavel, Clarens-Montreux.

Merci à nos collègues neuchâtelois pour cette nouvelle et intéressante publication. De l'excellent travail qui rendra certainement service !

#### Fiche d'observation I

783.1

#### LE NOISETIER OU COUDRIER

1. Où trouves-tu le Noisetier ?

**Février-Mars**

2. Que remarques-tu sur les rameaux ?

3. Décris et dessine un chaton !
4. Que se passe-t-il si tu agites des chatons ?
5. Casse délicatement un chaton, détache une écaille : dessine-la et décris-la !
6. Une fleur complète est formée : d'un calice, d'une corolle, d'étamines, d'un ou plusieurs pistils. Laquelle de ces parties est représentée dans le chaton ?
7. Comment le chaton se présente-t-il en hiver ?
8. Les bourgeons que tu vois sur les rameaux, sont-ils tous pareils ? Regarde bien et de très près ! Décris et dessine ces bourgeons !
9. Relis la première partie de la question 6. Laquelle de ces parties est représentée dans le bourgeon surmonté de filaments rouges ?
10. Les chatons et les bourgeons à fleurs ont-ils une odeur ? Sont-ils visités par des insectes ?
11. Comment le pollen est-il transporté des étamines aux pistils ?

### COMPOSITION — DEGRÉ SUPÉRIEUR

#### Ce matin, j'ai été réveillé (Lectures deg. sup. p. 177)

« Ce matin, j'ai été réveillé par un bruit léger. On eût dit le bruit frais des feuilles de peuplier qui frémissent au vent. C'était la pluie...

J'aime la pluie qui m'a toujours paru spirituelle. Elle accroche aux minois des filles comme au calice des roses des perles et des gouttes. Elle met des ailes aux pieds. Elle fouette les carreaux et les esprits. Elle s'amuse à inscrire des arabesques sur la poussière des routes. Contre les tuiles et contre les feuilles, elle bat de ses doigts menu de petits pas redoublés et de prestes allégros...

La terre sent bon. Des bois monte le chœur des odeurs suaves. Les herbes, les feuilles, les mousses rendent tout leur parfum. Des formes vagues errent sur les étangs.

La pluie est apaisante. Elle invite aux longues songeries qu'elle accompagne de son rythme discret. Elle tient compagnie à l'âme solitaire. Elle incite au travail casanier. Elle oblige le cœur à rentrer en lui-même et savourer de fines joies. Faite de silence et de nuance, elle est faite aussi d'affection.

Tombe, tombe, bonne pluie ! »

Philippe Monnier.

Ce délicieux poème en prose convient très bien comme texte introductif à une série de brèves rédactions sur la pluie, l'orage, la grêle, la neige, etc. Il offre d'autre part un exemple excellent de description ordonnée autour d'une idée dominante. Nous entendons par ces mots une affirmation subjective de l'auteur — ici par exemple : J'aime la pluie qui m'a toujours paru spirituelle — qui gouverne le choix des détails en fonction de la thèse à soutenir. Cette construction conforme à la logique,

sinon toujours à l'objectivité, est si souvent utilisée qu'il est bon d'y entraîner systématiquement l'enfant. Ses rédactions en acquerront peu à peu plus d'unité, de densité et de clarté. C'est donc avant tout de ce point de vue particulier que nous entreprendrons l'étude de ce petit texte, laissant toutefois une place à l'examen du style léger et délicat de Ph. Monnier, que les enfants aiment beaucoup.

### I. PRÉSENTATION DU TEXTE

#### 1. Introduction (livre fermé).

Voulez-vous que nous parlions un peu de la pluie ou du beau temps ? Que préférez-vous ?

Lesquels d'entre vous aiment la pluie ? Lesquels la détestent ?

Quand l'aimez-vous ? Quand la détestez-vous ?

Dites-moi, en aussi peu de mots que possible la réaction des personnes suivantes en face de la pluie :

- le paysan qui charge son char de foin, surpris par la pluie,
- le soldat qui marche depuis trois heures le dos courbé sous l'averse,
- le jardinier, un soir d'été, après quinze jours de bise,
- l'été dernier, à Salanfe, quand nous nous sommes réveillés le matin du deuxième jour de course.

Vous voyez comment, sur un même sujet, les avis peuvent différer. C'est justement ce qui est intéressant. Le texte que nous allons lire maintenant parle de la pluie d'une manière encore différente. Voyez plutôt :

#### 2. Lecture silencieuse.

#### 3. Questions (livre fermé).

Qui est l'auteur ? — Qu'avons-nous déjà lu de lui ? — Que pense-t-il de la pluie ? — Qui se souvient de la phrase où il dit ce qu'il en pense ? — De quelle sorte de pluie s'agit-il ? — Qui peut me dire, en citant des détails du texte, pourquoi Ph. Monnier aime cette pluie-là ?

(Presser les mémoires pour en faire sortir le plus de notations possible : qu'a-t-il observé de joli, qu'a-t-il entendu de délicat, qu'a-t-il senti de bon, que trouve-t-il d'amusant à la pluie, etc. ?)

#### 4. Rouvrir le livre, faire lire à haute voix par un bon élève.

5. Expliquer les mots : spirituel — minois — calice (double sens) — ailes aux pieds (Mercure) — arabesques — pas redoublé — preste — allégro — suave — inciter — casanier.

5. Faire trouver les mots par lesquels l'auteur émet son jugement personnel (subjectif) sur la pluie : « j'aime la pluie... spirituelle » — « Bonne pluie ». Introduire à ce moment le concept d'idée dominante, sans insister encore.

### II. PLAN ET STYLE

Dans l'intervalle entre les deux leçons, les élèves ont été invités à rechercher à domicile le plan du morceau, et à exercer la lecture à haute voix de manière aussi fine et légère que possible.

Comme introduction à la deuxième leçon, lecture expressive par 2—3 élèves.

**1. Composition du morceau :** le plan est simple et correspond aux alinéas :

- a) Introduction : la pluie se présente.
- b) La pluie, personnage fantasque et spirituel.
- c) Les odeurs.
- d) Effet de la pluie sur l'âme.
- e) Très courte conclusion.

Montrer, en insistant cette fois, comment tout est axé autour de l'idée dominante : « J'aime la pluie... » Faire chercher tous les détails qui appuient cette affirmation : Bruit léger — bruit frais — spirituelle — accroche au minois des filles — perles — ailes aux pieds — fouette les esprits — s'amuse... etc., etc.

Montrer aussi que les trois alinéas du centre ont chacun leur petite idée dominante secondaire : spirituelle — sent bon — apaisante.

**2. Le style :**

**1er alinéa :** Trois petites phrases, légères, comme si la pluie arrivait sur la pointe des pieds. Remarquer les trois f (frais — feuilles — frémis-sent), comme un souffle léger.

**2e alinéa :** Les verbes qui créent la vie : accroche — fouette — s'amuse — bat. Les **rapprochements** inattendus :

minois des filles — calice des roses,  
carreaux — esprits,  
arabesques — poussière.

Une jolie personnification : la pluie bat du tambour de ses doigts menus.

**3e alinéa :** Phrases très courtes : trois commencent par le sujet, une est inversée. Pourquoi ? Essayer de relire en rétablissant l'ordre normal dans la deuxième. Comme le style en devient plat !

**Effets voulus d'imprécision** (comme les brouillards qui suivent les averses) : chœur des odeurs suaves — des formes vagues errent...

**4e alinéa :** Egalement phrases très courtes. Egalement une inversion. Renouveler l'essai ci-dessus.

**5e alinéa :** Conclusion sobre et concise. Le mot expressif est l'adjectif bonne, habile et discret rappel de l'idée dominante formulée au début.

**Allure générale du style :** Très simple, léger, presque sautillant. Absence presque complète de pronoms relatifs et de conjonctions de subordination. (Comparer avec le texte de Ramuz, même livre, bas des pages 205 et 206 !)

Toute la valeur de ce style si simple est dans le choix subtil des mots.

### III. EXERCICES DE RÉDACTION

Proposer un exercice d'imitation qui suive d'aussi près que possible le plan et la manière de Philippe Monnier, par exemple :

**Ce matin, tout était blanc**, avec comme idée dominante : J'aime la neige qui est le plus merveilleux des jouets. Ou bien :

**Il a gelé cette nuit**, avec comme idée dominante : J'aime le gel d'hiver, ce fin décorateur.

Il est amusant aussi de pasticher Philippe Monnier en prenant le contre-pied de son opinion : **Je déteste la pluie qui m'a toujours paru stupide.**

Bien entendu, après ces exercices plutôt formels, il faut donner libre cours à l'imagination de l'enfant avec des sujets beaucoup plus larges, toujours dans ce domaine de la pluie, de la neige, etc. Mais insister chaque fois pour que soit formulée clairement l'idée dominante. La faire souligner au besoin.

Une série de courtes rédactions conduites dans cet esprit entraîneront l'élève à construire son sujet, à l'ordonner selon un fil conducteur, à le débarrasser de tout ce fatras excentrique qui alourdit trop souvent ses travaux. Ce sera déjà un grand pas de fait.

J. P. Rochat.

Comment vous y prenez-vous ?

### ORTHOGRAPHE AU DEGRÉ SUPÉRIEUR

Mes élèves du degré supérieur connaissent parfaitement les règles d'accord du verbe, de l'adjectif et du participe passé ; ils complètent presque sans se tromper les exercices que leur proposent des fiches et les livres de grammaire. Pourtant, dans les dictées-contrôles, ils oublient la plupart des accords. **Y a-t-il un moyen d'améliorer les choses ?**

J. E.

*Quelqu'un a-t-il un moyen efficace à proposer à notre collègue ?*

### LA POÉSIE DE LA SEMAINE

#### FÉVRIER

*Ce soleil sur la neige  
Fera-t-il refleurir  
Tes beaux grelots tremblants,  
Perce-neige de neige,  
Perce-neige d'argent ?*

Madeleine Ley  
(*Petites voix*)

Dès 6 ans.

*Erratum* : Du poème de Jules Lemaître, publié samedi dernier, lire d'abord les deux quatrains, puis les deux tercets.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SUISSE DU BÉBÉ-ORCHESTRE ET D'ÉDUCATION MUSICALE (Méthode Stark)

Cette association a tenu son assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. J.-H. Bernard, instituteur à Allaman.

M. Stark, musicien à Strasbourg, avait bien voulu honorer cette assemblée de sa présence bienveillante.

On salua également la venue de MM. Druey, professeur de musique à Genève et Neuchâtel, P.-A. Gaillard, compositeur, et Claude Stark, professeur à Berne.

De nombreux collaborateurs ou professeurs, adeptes de ce mode d'éducation musicale, étaient présents.

Quelques élèves, dirigés par M. Bernard, exécutèrent par cœur de nombreux airs populaires et classiques, illustrant les divers passages qui aboutissent à l'Ecole de musique. Les relations entre autorités scolaires, les parents et les responsables du B. B. O. figuraient à l'ordre du jour. Ces relations existent déjà, il est vrai ; dans certains cours, les parents assistent à la leçon. Ils accompagnent souvent leurs enfants lors d'auditions ou de concerts de bienfaisance. Mais il importe de développer encore ces relations et de participer plus activement aux manifestations de bienfaisance.

J. R.

### « POÈTES DE SUISSE ROMANDE »

Sous les auspices de « Flammes vives », revue française de poésie et d'art dirigée par le poète-instituteur Jean Aubert, un important recueil vient de sortir de presse. Intitulé « Poètes de Suisse romande », il groupe, dans ses 120 pages, plus de 60 poètes vivants de chez nous. Chaque auteur y est présenté par un poème (presque toujours inédit) et par une intéressante notice bio et bibliographique. C'est notre collègue jurassien Henri Devain, par ailleurs délégué pour la Suisse de « Flammes vives », qui a mené à chef cette tâche de longue haleine.

Si tout n'est pas de valeur égale dans ce recueil — le contraire serait étonnant ! — si certains textes ne méritent guère de passer à la postérité, il faut avouer pourtant que la lecture de « Poètes de Suisse romande » ne manque pas d'intérêt. Nous pouvons la recommander chaudement à ceux qui s'intéressent à la poésie en général et aux poètes de chez nous en particulier. Ils y découvriront, à côté de noms inconnus, des poètes qui ont déjà fait leurs preuves comme — j'en cite quelques-uns au hasard — Charles Baudouin, Francis Bourquin, Emilia Cuchet-Albaret, Anne Fontaine, René Morax, Gonzague de Reynold, Jean G. Lossier, Ed. Martinet, Charles Beuchat, Maurice Budry, André Pierre-Humbert, Edmond Jeanneret, J. R. Fiechter, Robert Simon, Vio Martin, Henri Tanner, Eris-E. Thilo, Serge Jeanprêtre, Alexis Chevalley, Jean Graven, Marcel Michelet, Ernest Rogivue, Jean-Théodore Brutsch.

Ils prendront plaisir aussi à lire les notices consacrées à chaque poète, à découvrir une excellente préface d'Edouard Martinet intitulée « Situation de la poésie romande », bref à se plonger dans un bain vivifiant et tonique.

L'ouvrage est en vente, au prix de 5 fr., chez notre collègue Henri Devain, instituteur à La Ferrière (Jura bernois). Compte de chèques postaux IV b 2717.

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

# POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Les graines

H. Tschirren

Morges

sont meilleures



## *L'achat d'une Singer*



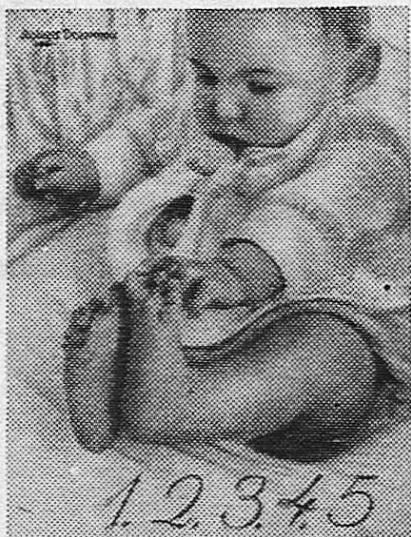
vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S.A.  
Magasin dans chaque ville importante

# Nos livres d'enfants

No E 10. **Le petit éléphant**, photos Ylla, ►  
texte de Paulette Falconnet. Livre pour enfants.  
(Même format et présentation que **Les deux  
petits ours**.)

Fr. 5.—



◀ No E 9. **1, 2, 3, 4, 5 (Compter en s'amu-  
sant)**, livre d'enfants. Photos de Robert Doisneau.  
Texte et maquette d'Albert Plécy. Format 22 ×  
28 cm. Couverture vernie. Fr. 5.—

No E 8. **Les deux petits ours**, d'Ylla. Texte ►  
de Paulette Falconnet. Couverture glacée acétate.  
Format 22 × 28 cm. Prix spécial : Fr. 5.—



◀ No E 5. **Bim le petit Ane**. Texte de Jacques  
Prévert. Photos Lamorisse. Couverture glacée  
acétate. Format 22 × 28 cm. Nouvelle édition.  
Fr. 6.—

*Abonnez-vous à la Guilde du Livre*

4, Av. de la Gare Tél. (021) 23 79 73

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
Berne

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations  
bancaires adressez-vous à

# LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE  
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 235 millions

LA « NATIONALE »  
*Vie*

Agent Général:  
**G. GUILLET**  
Avenue de France 34  
Lausanne

Fondée à Paris en **1830**. — Etablie en Suisse depuis **126 ans**.  
Toutes assurances sur la Vie et rentes viagères. Conditions les plus modernes  
et les plus avantageuses.

Direction pour la Suisse: **Lausanne 8, Grand-Chêne**



HOTEL DE 1<sup>er</sup> ORDRE - RESTAURANT - BAR

TERRASSE  
GRAND VERGER AVEC DÉBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

*Au Domino Rolle*

MONTREUX, 11 février 1956

XCII<sup>e</sup> année — N° 6

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

396

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

# CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

#### Ecole Secondaire, Le Locle :

« ... Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations. »

#### Ecole Secondaire, Neuchâtel :

« ... Vos démonstrations "A l'avant-garde du progrès" que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée. »

#### Les expériences suivantes font partie du programme :

- La scie en papier
- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant « Freon »
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction
- Explosion de poussière



Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.

Département des relations publiques  
Tél. (032) 2 61 61 Biel

Aussi pour sociétés, clubs etc.

ETUDES CLASSIQUES  
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale

Ecole polytechnique

Baccalauréat français

Technicums

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans

Cours spéciaux de langues

Diplômes de commerce

Sténo-dactylographie

Secrétaire-comptable

Baccalauréat commercial



**M.** EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES !

**Tous les dimanches :** par tous les trains avant 8 heures du matin: Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80.

**Tous les jeudis et samedis :** par les trains de 6 h. 29 et 8 h. 44 de Montreux: Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.90.

**B.** RENSEIGNEMENTS: GUICHET MOB, MONTREUX, TÉLÉPHONE 62854

**ROCHERS DE NAYE**

**Jours ouvrables jusqu'au 24 mars 1956**

Les billets de sport à Fr. 18.60 dès Genève, Fr. 12.30 dès Lausanne, Fr. 9.60 dès Montreux/Territet, Fr. 7.75 dès Glion et Fr. 7.10 dès Caux donnent droit à une journée de libre circulation sur le skilift de Naye.

## INO Télévision

vous propose de devenir **Téléspectateur**

et met à votre disposition

un poste « **PHILIPS** »

en location-vente pour

**39.-** par mois.

En quelques mois vous pouvez devenir ainsi propriétaire d'un appareil de télévision de grande marque.

Notre convention d'épargne est aussi très avantageuse.

Demandez, sans engagement, toutes conditions et renseignements au Dpt Radio-Télévision

**INNOVATION** S.A., Lausanne

## LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

*recommande ses restaurants à*

### **Colombier**

(Ntel) : Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

### **Lausanne**

Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

### **Neuchâtel**

Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -

Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.